

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie
Herausgeber: Verband Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
Band: 60 (1982)
Heft: 4

Artikel: Problèmes de mycologie : 5. des espèces affines [Fortsetzung]
Autor: Baumgartner, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-937227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes de mycologie

5. Des espèces affines (suite)

Dans la première partie de cette série, nous avons été amené à nous poser la question du *concept d'espèce* et à ce propos nous aimerions rappeler une idée exprimée par Michael/Hennig (1968): «Dans la nature, nous ne trouvons ni espèces, ni genres, ni familles, mais des individus ... et ces individus présentent parfois les mêmes caractéristiques. Il est douteux que les espèces existent réellement dans la nature; elles ne sont que des notions créées par l'homme afin de se forger plus facilement une vue d'ensemble des êtres vivants.»

Singer (1975) consacre à ce thème deux pages, sans pourtant apporter beaucoup au débat, surtout lorsqu'il écrit: «Si un auteur choisit une autre définition de l'espèce pour des raisons précises, il en a bien le droit.»

Ainsi donc la notion d'espèce est une affaire d'interprétation.

Kreisel (1977) précise que la séparation de deux espèces devrait être basée sur «plusieurs caractères constants et héréditaires». Cette conception paraît simple, mais elle nécessite quelques remarques:

- La constance et l'hérédité des caractères ne peuvent être constatées s'il s'agit d'une seule récolte.
- Même la notion de caractère distinctif ne peut être définie de manière générale. A cet égard nous citerons Kühner et Romagnesi (1953) à propos du genre *Agaricus*: «Les espèces de ce genre sont si proches les unes des autres qu'il n'est pas aisé de trouver des caractères distinctifs qui puissent être exprimés par des mots.»

Ailleurs, Kreisel indique: «Presque tous les mycologues ont tendance actuellement à restreindre le concept d'espèce.» Cela signifie que des différences bien plus minimes suffisent pour créer des espèces nouvelles.

De manière très stricte, il faudrait que deux espèces puissent être différenciées par *plusieurs* caractères, sinon il n'y aurait plus de place pour la création de sous-espèces, de variétés ou de formes. Il ne faut pas oublier non plus que certaines caractéristiques ne sont que difficilement détectables (par exemple les caractéristiques écologiques), ou ne le sont qu'à l'aide de moyens appropriés (microscope, réactifs, chimie, etc.).

Il est donc évident que le concept d'espèce est diversément interprété et il n'est pas surprenant, de ce fait, des trouver des espèces affines ou «sosies».

Un exemple frappant est celui de *Macrolepiota mastoidea* (Fr.) Sing. dont le nom figure dans beaucoup d'ouvrages. Dans Cetto (2, 1976) et Moser (1978) figure de plus une autre espèce, pratiquement identique des points de vue morphologique et écologique: *Macrolepiota gracilentia* Fr. Nous nous sommes demandé si les minimales différences des dimensions sporiques sont statistiquement suffisantes pour en faire deux espèces distinctes; il ne nous appartient pas d'en juger. Toutefois certains auteurs n'hésitent pas à mentionner *M.gracilentia* comme synonyme de *M.mastoidea*.

L'ancien *Hygrophorus caprinus* a été subdivisé en deux espèces, *Hygrophorus camarophyllus* (A. & S. ex Fr.) Fr. et *Hygrophorus atramentosus* (Secr.) Haas & Haller. Ces deux espèces présentent les mêmes dimensions sporiques, mais elles diffèrent un peu par leurs couleurs et par leur écologie, ce dernier critère étant habituellement utilisé pour séparer des sous-espèces. Rappelons que *H.camarophyllus* des «Planches suisses» correspond à la description de *H.atramentosus* de Moser, ce qui illustre bien le problème des espèces affines.

Le genre *Gomphidius* comprend une espèce liée au mélèze et qui a tendance à se tacher de noir: *G. maculatus* (Scop.) Fr. Récemment nous avons trouvé un exemplaire dépourvu de tache noire et nous nous sommes posé la question de la validité de ce caractère. En effet, si on détermine ce champignon en faisant abstraction de ce caractère et si on procède par élimination, on arrive à *Gomphidius gracilis* Bk. & Br., espèce critique et par conséquent diversément interprétée. La description qui correspond le mieux à notre champignon est celle de Michael/Hennig (III, 288), mais elle ne s'applique pas entièrement à l'image. Par ailleurs, le nom *gracilis* n'est pas très heureux car le champignon considéré a la même dimension et la même allure générale que *G. maculatus*.

Dans ce contexte nous aimerions signaler une lacune dans le Moser. En utilisant la clé des genres, nous déterminons la genre *Gomphidius* en considérant la chair jaune à la base du pied. Mais en procédant de cette façon il n'est pas possible de déterminer *G. roseus* dont la chair est rougeâtre. Dans la description de cette dernière espèce, il serait utile d'ajouter que sa croissance est fréquente en compagnie de *Boletus bovinus*.

Un champignon relativement bien connu est *Lepiota acutesquamosa* (Weinm.) Kummer. Connu parce qu'il apparaît souvent sur les tables de détermination de nos sociétés, relativement parce qu'il est souvent confondu avec une espèce rarement citée dans les ouvrages, *Lepiota aspera* (Pers. ex Fr.) Qué. Ces deux espèces sont très semblables à première vue, mais diffèrent par les lames qui sont fourchues chez *L. aspera* et ne le sont pas chez *L. acutesquamosa*. De plus, les cystides sont différentes de forme et d'épaisseur.

La situation est analogue pour *Stropharia aeruginosa* (Curt. ex Fr.) Qué. et son espèce affine *Stropharia cyanea* (Bolt. ex Secr.) Tuomikoski. Dans la jeunesse, ces deux champignons sont pratiquement identiques, et parfois même à maturité, d'où les confusions possibles lors d'examen superficiels. Pourtant, les lames de *S. aeruginosa* sont violet-gris et l'arête est blanchâtre alors que celles de *S. cyanea* sont brun clair avec l'arête concolore; les mêmes différence de couleurs, un peu plus sombres, s'observent pour les sporées. Ici, les caractères écologiques pourraient être complétées dans le Moser, en ce sens que *S. cyanea* vient surtout dans les forêts de feuillus et les bois mêlés, parfois même en compagnie de *S. aeruginosa*, pourtant nettement plus inféodée aux conifères.

Un cas où trois champignons sont impliqués est celui de *Clitocybe fragrans* (Sow. ex Fr.) Kummer, *Clitocybe suaveolens* (Schum. ex Fr.) Kummer et *Clitocybe obsoleta* (Batsch ex Fr.) Kummer, dont les chapeaux sont tous plus ou moins pâles, hygrophanes, et à nette odeur d'anis. Certains auteurs considèrent *C. fragrans* comme synonyme de *C. suaveolens*; pour d'autres, *C. suaveolens* est déclaré quasi inséparable de *C. obsoleta* (Planches suisses).

Nous signalerons encore la constante augmentation du nombre des espèces du genre *Leccinum* dont Singer (1975) a dit: «Nous avons le sentiment qu'il s'agit plus d'une série de formes que d'espèces au sens habituel.» Et bien, malgré le grand nombre d'espèces, il ne nous a pas encore été possible de déterminer le *Leccinum* fréquent que nous trouvons dans les Grisons et dont la combinaison des caractères (habitat sous conifères, chapeau rouge foncé sans aucune nuance d'orange, mouchetures noirâtres sur le pied dès la plus jeune âge) ne correspond à rien de connu ...

En conclusion, une dernière remarque à propos de *Mitrophora hybrida* (Sow. ex Grev.) Boud. et *Mitrophora rimosipes* DC. Bien que ces deux espèces varient en formes et en dimensions, certains auteurs n'hésitent pas à les considérer comme constituant une seule et même espèce. Cette conception n'est pas partagée par Michael/Hennig qui écrit pourtant: «De jeunes exemplaires ayant l'aspect de *M. hybrida* évoluent avec l'âge vers la forme *M. rimosipes*.»

A en perdre son latin!

H. Baumgartner, Wettsteinallee 147, 4068 Basel

(Trad.: F. Brunelli)